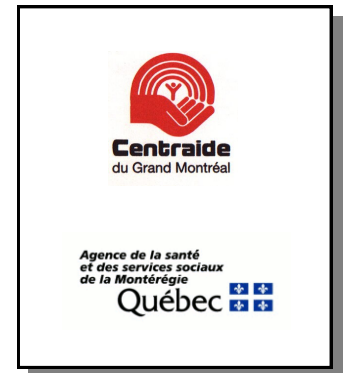


LA LUMIÈRE

Volume 16, Numéro 4

Novembre 2010

Organisme financé par



Programmation Hiver-printemps 2011 à l'intérieur

Invitation à la Grande Fête annuelle de l'APHRSO

Tous les membres et leurs familles
sont cordialement invités
à venir célébrer avec nous lors de
notre grande fête annuelle qui se tiendra
à Candiac
le 17 décembre prochain.

Cette fête est pour nous un événement annuel important
et plus particulièrement cette année puisque
nous profiterons de ce moment pour souligner notre
30^{ième} anniversaire.

Au plaisir de vous y retrouver nombreux!

Plus de détails à la page 6

Dans ce numéro :

Les dossiers de l'APHRSO	2-5
Fête annuelle 2010	6
Détails relatifs aux inscriptions	7
Quilles	8
La gang des pas pressés	9
Vendredis socioculturels	10-11
Jeudis 5 @ 7	12
Samedi-jeunes	13
Hockey cosom	14



Nous sommes sur

facebook

Devenez fan!

Mot de la directrice



L'APHRSO...

30 ans et toujours la même mission

C'est en 1980 que l'APHRSO a vu le jour et ce, grâce à l'initiative de trois personnes bénévoles qui ont constitué le tout premier Conseil d'administration. Puisque l'histoire de l'APHRSO n'aurait pu s'écrire sans la volonté, la détermination et la vision de ces trois individus, permettez-moi de prendre le temps de vous les nommer: Madame Nicole Tanguay de Candiac, monsieur Jean-Guy Létourneau de St-Constant et monsieur André Ouellette de Delson.

Grâce à eux, un nouvel organisme communautaire a été mis sur pied pour défendre et faire reconnaître les droits des personnes handicapées résidant sur notre territoire. Au fil des ans, de nombreuses autres personnes se sont greffées à l'APHRSO pour soutenir, partager et poursuivre cette mission.

30 ans plus tard, alors que de nombreux services se sont développés et que d'autres se sont transformés au fil des années, notre mission est quant à elle demeurée inchangée et pourtant toujours d'actualité. Devons-nous nous en réjouir? Peut-être pas mais quoi qu'il en soit, l'APHRSO est toujours en vie et toujours aussi impliquée dans son milieu pour supporter le travail de ses partenaires et faire reconnaître les droits des personnes handicapées et ceux de leur famille.

En 2010, nous pourrions nous réjouir de la longévité de notre organisme et profiter de l'occasion pour nous remémorer les grands dossiers et les belles réussites que l'APHRSO a accumulés au fil des ans. Cependant, puisque nous avons déjà fait cet exercice lors de notre 25ième anniversaire, nous avons porté nos réflexions davantage sur ce qu'il nous reste à accomplir plutôt que sur ce que nous avons accompli jusqu'à aujourd'hui.

Heureusement ou malheureusement pour nous, la réalité est telle que nous devons nous rendre à l'évidence que le travail est loin d'être terminé pour l'APHRSO. Nous n'avons qu'à regarder l'ampleur des besoins non-comblés, notamment dans le secteur de la santé et des services sociaux, pour comprendre rapidement qu'il reste encore beaucoup à faire. L'attente ainsi que la non-disponibilité de plusieurs services dans ce secteur d'activités a un tel impact que ce sont généralement les familles qui en subissent les conséquences alors que ce sont elles que nous devrions collectivement supporter.

En parallèle, je ne vous cacherai pas que l'APHRSO subi elle aussi les contrecoups de tout cela car de plus en plus nombreux sont les familles ou les intervenants du milieu qui se tournent vers nous dans l'espoir que nous soyons «LA» réponse à des besoins aussi diversifiés que nombreux. Conscients que cette réalité est pour nous de plus en plus évidente et considérant que nous ne pouvons répondre à cette attente, nous sommes convaincus que nous devons redoubler d'efforts maintenant et pour les prochaines années pour que soient développés différents services sur notre territoire en réponse à ces besoins exprimés par les familles.

Voilà entre autres pourquoi, 30 ans plus tard, nous croyons toujours à cette mission et à cette vision qu'avaient nos fondateurs de promouvoir l'exercice des droits et de faire reconnaître les besoins des personnes handicapées. L'APHRSO dispose aujourd'hui de plus de ressources qu'à l'époque et ce, tant au plan matériel, humain que financier mais par-dessus tout, nous avons plus de 230 membres qui peuvent nous alimenter sur leur réalité et leurs besoins. **Vous êtes donc notre plus importante ressource et avec votre confiance et votre soutien, nous pouvons ensembles... améliorer le présent et préparer l'avenir.**

Merci de croire en l'APHRSO et merci de nous aider... à vous aider!

Nancy Côté
Directrice

Dossiers de l'APHRSO

Suivi du SONDAGE RÉALISÉ AUPRÈS DES INTERVENANTS DU RÉSEAU ET DES FAMILLES



En août dernier, de nombreux partenaires se sont joints à l'APHRSO et au service d'organisation communautaire du CLSC Kateri pour diffuser largement un sondage que nous avons élaboré à l'intention des familles où vit une personne présentant des limitations.

L'objectif visé par cette démarche était de dresser un portrait des besoins non comblés dans les familles de notre territoire. Selon les informations obtenues jusqu'à maintenant, nous pouvons affirmer que l'objectif sera atteint puisque nous avons reçu pas moins de **90 sondages complétés par les familles**. De ce nombre, **un fort pourcentage provenait d'ailleurs des membres de l'APHRSO** et c'est pourquoi, nous profitons de l'occasion pour vous remercier de votre grande participation.

Une fois compilées, ces données nous seront très utiles dans la poursuite de notre travail avec nos partenaires du milieu pour faire reconnaître vos besoins et trouver des pistes de solutions en réponse à ces besoins.

Mais d'ici là, nous avons tenu compte de l'intérêt de nombreux parents à vouloir participer à une **rencontre portant sur les résultats du sondage** et sur les suites à donner à cet exercice. En ce sens, nous avons prévu 2 rencontres d'informations qui auront lieu **le 9 novembre prochain dans les locaux de l'APHRSO**. L'objectif est de vous dévoiler les résultats que nous avons obtenus de ce sondage et nous permettre d'échanger pour approfondir certains sujets qui auront retenus l'attention.

Les parents ayant indiqué leur intérêt et transmis leurs coordonnées ont déjà été contacté à ce sujet au cours des dernière semaines. Pour ceux et celles qui n'auraient pas transmis leurs coordonnées mais qui souhaiteraient y participer, nous avons prévu deux plages horaire dans le but de rejoindre le plus grand nombre de parents possibles soient: **de 9 h 00 à 12 h 00** et **de 18 h 30 à 21 h 30**. Nous vous invitons à confirmer votre présence au plus tard le 4 novembre auprès de Mme Carine Lavallée au 450-659-7661 poste 1134.

Au plaisir de vous y retrouver nombreux pour échanger!

Nancy Côté
Directrice



Dossiers de l'APHRSO

Suivis des plans d'action municipaux

Comme vous le savez sans doute, l'APHRSO travaille en partenariat avec les municipalités de son territoire, dont celles qui doivent produire annuellement un plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

Candiac, La Prairie, Saint-Constant et Sainte-Catherine figurent au nombre des 68 municipalités au Québec qui doivent se soumettre à cette Loi.



Que dit cette Loi?

L'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (ci-après la Loi) prévoit que les ministères, la grande majorité des organismes publics ainsi que les municipalités les plus peuplées au Québec produisent, adoptent et rendent public annuellement un plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

Article 61.1

Chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité locale qui compte au moins 15 000 habitants adopte, au plus tard en décembre, un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activité. Ce plan comporte en outre tout autre élément déterminé par le gouvernement sur recommandation du ministre. Il doit être produit et rendu public annuellement.

L'APHRSO est heureuse de pouvoir soutenir le travail des municipalités assujetties à cette Loi :

- ◆ En les aidant à identifier des obstacles;
- ◆ En les aidant à trouver des pistes de solutions;
- ◆ En les informant des ressources existantes;
- ◆ En leur fournissant les informations dont elles ont besoin;
- ◆ En leur offrant notre support au besoin.

Rappelons que l'obligation de produire des plans d'action annuels a vu le jour en 2005 et depuis, de nombreuses améliorations ont été observées sur notre territoire pour réduire les obstacles auxquels étaient confrontés les citoyens vivant avec des limitations. Bien qu'il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine, nous nous devons tout de même de souligner l'importance et la qualité des nombreuses mesures mises en place jusqu'à présent.

En ce sens, **plusieurs municipalités souhaitent avoir des citoyens handicapés ou des membres de leur famille** pour participer à des consultations ponctuelles relativement au plan d'action que les villes doivent produire annuellement. Si vous souhaitez participer à ces consultations pour émettre vos commentaires, faire connaître vos besoins ou encore pour identifier les obstacles que vous rencontrez dans votre secteur, l'APHRSO vous invite à vous identifier auprès de votre municipalité.

Prévention incendie

Saviez-vous qu'il existe des outils de sécurité incendie pour les personnes présentant des problèmes auditifs?

Vous pouvez en effet vous procurer des avertisseurs de fumée offrant différentes options telles que l'augmentation du niveau d'audibilité, la transmission d'un signal lumineux intégré, un petit coussin de vibration pouvant être placé sous l'oreiller et qui vibre lorsque le récepteur est activé par une alarme incendie ou un avertisseur de fumée.



Vous avez également la possibilité d'installer un détecteur de sons permettant ainsi de déceler par exemple une alarme qui serait en fonction dans le corridor de votre immeuble à logements. Tous ces équipements sont fournis via un programme de subventions de la Régie de l'assurance-maladie du Québec à la condition de rencontrer ces critères d'admission.

Pour plus d'informations, communiquez avec la RAMQ au 514-864-3411 ou 1-800-361-3939 (ATS) ou encore, visitez le site au www.ramq.gouv.qc.ca

Vous pouvez également communiquer avec certains organismes qui pourront vous guider dans votre démarche:

- ◆ Le Centre Montérégien de Réadaptation
- ◆ L'Office des personnes handicapées du Québec
- ◆ Le CLSC de votre région



La Prairie

La Prairie Programme Secours adapté



La Prairie

Le service de sécurité incendie a lancé en 2009 son programme «Secours adapté» s'adressant aux personnes à mobilité réduite en raison de leur âge ou ayant une déficience physique, visuelle ou auditive. Bien que les inscriptions aillent bon train depuis la mise en place du programme, il est toujours possible de s'y inscrire.

En complétant le formulaire, vous permettez ainsi aux premiers intervenants d'urgence, que ce soit les pompiers, les policiers ou les ambulanciers, d'identifier les adresses où l'on retrouve des personnes à mobilité réduite, d'être en mesure de les aider de façon adéquate et rapide en cas d'urgence.

Vous pouvez vous y inscrire auprès du Service de sécurité incendie en composant le 450-444-6652 ou en communiquant avec les différents partenaires, soit le CLSC Kateri, l'APHRSO, TARSO, la Régie de police Roussillon et la Maison des aîné(e)s de La Prairie.

Renseignements: Service de sécurité incendie: 450-444-6652

D'autres municipalités de notre territoire disposent également de mesures d'urgence pour vous secourir en cas de besoin. Il suffit de vous y inscrire auprès de votre service de sécurité incendie.



Grande Fête annuelle

de l'APHRSO



Comme à chaque année, tous les membres et leurs familles sont cordialement invités à venir souper et célébrer en compagnie du personnel et des bénévoles de l'APHRSO. Puisque nous profiterons de l'occasion pour souligner notre 30^{ième} anniversaire, nous vous proposons un menu et une ambiance toute spéciale pour célébrer l'événement. Voici donc les détails de la soirée:

DATE: Vendredi, le 17 décembre 2010
LIEU: Complexe Roméo-Patenaude (135, chemin Haendel à Candiac)
HORAIRE: De 17 h 30 à 22 h 30
COÛT: 10,00\$ par personne (billet obligatoire pour le repas)

DÉROULEMENT DE LA SOIRÉE

17 h 30 **ACCUEIL ET COCKTAIL DE BIENVENUE**



18 H 00 **SOUPER (service aux tables)**

Entrée:

- ◆ Potage aux légumes
- ◆ Salade César

Repas principal:

- ◆ Filet de porc à l'érable accompagné de pomme de terre grelot rôtie au romarin et bouquetière de légumes



Dessert:

- ◆ Gâteau mousse choco-framboise
- ◆ Café, thé

*La soirée se poursuivra par une brève allocution de l'APHRSO qui cèdera par la suite sa place au groupe **Le Grand Barda** qui vous fera danser pour le reste de la soirée.*

NOTEZ QUE:

- ◆ Les personnes nécessitant une aide pour leur déplacement, leur hygiène ou lors du repas doivent être accompagnées
- ◆ Les boissons alcoolisées ne sont pas permises

Achat des billets: Du 8 au 26 novembre inclusivement


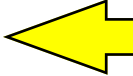
Pour vous procurer vos billets, contactez madame Mylène Pérusse avant la date limite et ce, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 au (450) 659-6519.

C'est le temps des inscriptions

Vous retrouverez à l'intérieur de la présente parution la programmation que nous proposons à nos membres pour la prochaine session.

Nous vous rappelons que pour participer à l'une ou l'autre des activités proposées, vous devez répondre aux critères établis et vous inscrire avant la date limite.

Voici comment faire:

- ◇ Les inscriptions doivent être faites uniquement par téléphone ou en personne auprès de madame Mylène Pérusse, adjointe administrative au 450-659-6519. 
- ◇ Les inscriptions sont acceptées du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30.
- ◇ **Dates d'inscription: Du 8 au 12 novembre 2010 inclusivement**
(*Notez que les places sont limitées et que la priorité est accordée à nos membres résidants sur notre territoire.*) 

Important:

Compte tenu que nous devons assurer la sécurité et le bien-être de la clientèle fréquentant nos activités et que nous devons le faire en tenant compte des ressources dont nous disposons, l'APHRSO se réserve le droit de limiter ou de refuser des inscriptions dans chacune de ses activités. Notez également qu'un minimum d'inscriptions est requis pour la tenue de nos activités.

Paiement:

Les paiements doivent être effectués **avant le début des activités**. Cependant, il vous est possible de prendre des ententes avec nous quant au mode de paiement qui vous convient.

Membres de TARSO

N'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de réserver votre transport au: 450-444-2555



Bureaux fermés

Veuillez prendre note que les bureaux de l'APHRSO seront fermés du 23 décembre au 4 janvier 2011 inclusivement.

Programmation Hiver-printemps

Quilles

Tous les mardis



Date: Du 11 janvier au 7 juin 2011
Heure: De 19 h 00 à 21 h 30
Lieu: Salon de Quilles Le Riverain (6280 Boul. St-Laurent, Ste-Catherine)
Coût: **10,00\$ par participation** (incluant la location de souliers)
N'oubliez pas votre argent de poche

Cette activité, sous la responsabilité de notre personnel étudiant, a pour objectifs de:

- ◆ Permettre à nos membres de pratiquer une activité au même endroit que l'ensemble de la population;
- ◆ Développer un esprit d'équipe et contribuer au maintien des habiletés sociales de nos membres;
- ◆ Permettre aux gens fréquentant le Salon de quilles de côtoyer nos membres et ainsi faciliter leur intégration sociale;
- ◆ Permettre à nos membres de développer et /ou maintenir un réseau social;
- ◆ Permettre aux participants d'avoir accès à un encadrement de groupe visant à faciliter leur intégration et leur participation;
- ◆ Permettre aux participants de faire partie d'une équipe dont les joueurs ont des capacités similaires.

Pour faciliter l'atteindre de ces objectifs, notez que nous tentons de regrouper en équipe les joueurs ayant des capacités similaires. De cette façon, chacun peut participer à son rythme et l'encadrement du groupe est davantage adapté en fonction des besoins identifiés.

Critères d'admission:

- ◆ **Être âgé de 18 ans et plus**
 - ◆ Présenter une déficience intellectuelle (légère à modérée) avec ou sans handicap physique associé
 - ◆ Avoir un intérêt à pratiquer une activité de groupe
 - ◆ Ne pas nécessiter d'encadrement et de supervision constante
- ◆ *Notez que tous les participants doivent être autonomes pour leur hygiène ou nécessiter un support minimal.*



Programmation Hiver-printemps

La Gang des pas pressés

Tous les mercredis



Date: Du 12 janvier au 8 juin 2011
Heure: De 10 h 30 à 15 h 30
Lieu: 100, rue Ste-Marie, La Prairie
Coût: 25,00 \$ pour la session ou 2,00 \$ par participation

Groupe de rencontres pour nos membres adultes ayant un handicap physique sans déficience intellectuelle associée. Notez que cette activité se déroule de manière autonome et qu'en ce sens, les sujets de discussions, les activités et le menu du dîner sont déterminés par les participants présents.

Cette activité a pour objectifs de :

- ◆ Permettre aux membres de pratiquer une activité de socialisation;
- ◆ Permettre aux membres de développer un réseau social à l'intérieur et à l'extérieur de nos activités;
- ◆ Favoriser les échanges sur des sujets qui les préoccupent.

Critères d'admission:

- ◆ Être âgé de 18 ans et plus
- ◆ Présenter une déficience physique **sans** déficience intellectuelle associée
- ◆ Avoir un intérêt pour les échanges de groupe
- ◆ *Notez que les participants doivent être autonomes pour leur hygiène et leur alimentation.*



Programmation Hiver-printemps

Vendredis socioculturels

Tous les vendredis soirs



Date: Du 14 janvier au 10 juin 2011 (relâche le 22 avril)
Heure: De 19 h 00 à 22 h 00
Lieu: 100, rue Ste-Marie, La Prairie
Coût: 70,00 \$ pour la session ou 5,00 \$ par participation

Cette activité a pour but de favoriser l'intégration et la participation sociale de nos membres adultes en leur permettant d'avoir accès à des activités de groupe. Notez que l'APHRSO verra à regrouper les participants de manière à ce que l'encadrement et les activités proposées tiennent compte des particularités de chacun des groupes.

NOS GROUPES

Groupe 1

Ce groupe, sous la responsabilité de notre personnel étudiant, a pour objectifs de:

- ◆ Permettre aux participants d'avoir accès à des activités de groupe par le biais d'une programmation d'activités structurée;
- ◆ Permettre aux participants d'avoir un encadrement de groupe plus soutenu visant à faciliter leur participation et leur socialisation;
- ◆ Permettre aux participants de développer et/ou maintenir un réseau social.

Critères d'admission:

- ◆ Être âgé de **18 ans et plus**
- ◆ Présenter une déficience intellectuelle (légère à modérée) avec ou sans handicap physique associé
- ◆ Avoir un intérêt à participer aux activités de groupe
- ◆ Ne pas nécessiter d'encadrement et de supervision constante

Programmation Hiver-printemps

Vendredis socioculturels

NOS GROUPES (suite)



Groupe 2

Ce groupe, sous la responsabilité de notre personnel étudiant, a pour objectifs de:

- ◆ Permettre **aux jeunes adultes** nécessitant un léger encadrement d'avoir accès à des activités similaires à celles vécues par des personnes n'ayant aucune limitation;
- ◆ Permettre aux participants de contribuer à l'élaboration de la programmation d'activités;
- ◆ Permettre aux participants de développer et/ou maintenir un réseau social.

Critères d'admission :

- ◆ **Être âgé entre 18 et 30 ans**
- ◆ Présenter une déficience intellectuelle (légère à modérée) avec ou sans handicap physique associé
- ◆ Avoir un intérêt à participer aux activités de groupe
- ◆ Avoir la capacité de contribuer à l'élaboration de la programmation d'activités
- ◆ Ne pas nécessiter d'encadrement et de supervision constante

Groupe 3

Ce groupe, sous la responsabilité de notre personnel étudiant, a pour objectifs de :

- ◆ Permettre aux participants plus autonomes d'avoir accès à des activités similaires à celles vécues par des personnes n'ayant aucune limitation;
- ◆ Permettre aux participants de faire des choix et planifier collectivement leur programmation d'activités pour la session;
- ◆ Permettre aux participants de développer et/ou maintenir un réseau social.

Critères d'admission:

- ◆ **Être âgé de 30 ans et plus**
- ◆ Présenter une **déficience intellectuelle légère** avec ou sans handicap physique associé
- ◆ Avoir un intérêt à participer aux activités de groupe
- ◆ Avoir la capacité de contribuer à l'élaboration de la programmation d'activités
- ◆ Ne pas nécessiter d'encadrement et de supervision constante

- ◆ *Notez que tous les participants doivent être autonomes pour leur hygiène ou nécessiter un support minimal.*

Programmation Hiver-printemps

Jeudis 5 @ 7 Tous les jeudis soirs



À la demande de nos membres, notez que l'activité se déroulera dorénavant jusqu'à 19 h 30!

Date: Du 13 janvier au 9 juin 2011
Heure: De 17 h 00 à **19 h 30**
Lieu: 100, rue Ste-Marie, La Prairie
Coût: 10,00\$ par participation (repas, breuvage et dessert inclus)

Cette activité, sous la supervision de notre personnel étudiant, a pour objectifs de :

- ◆ Permettre à nos membres de se retrouver entres amis autour d'un repas afin d'échanger sur les sujets qui les intéressent;
- ◆ Permettre aux participants d'avoir accès à une activité de type 5 @ 7 similaire à celle vécue par des personnes n'ayant aucune limitation;
- ◆ Permettre aux participants de développer et /ou maintenir un réseau social.

Critères d'admission :

- ◆ **Être âgé de 18 ans et plus**
- ◆ Présenter une déficience intellectuelle (légère à modérée) avec ou sans handicap physique associé
- ◆ Avoir la capacité de participer activement lors des discussions de groupe
- ◆ Ne pas nécessiter d'encadrement et de supervision constante

Notez que les participants doivent être autonomes pour leur hygiène et leur alimentation.

Notez que:

- ◆ Les choix de menu ont été établis à l'avance pour assurer une variété et tenir compte des propositions soumises par les participants
- ◆ Bien qu'il s'agisse d'une activité similaire à celle vécue par des personnes n'ayant aucune limitation, aucune boisson alcoolisée n'est permise
- ◆ Pour faciliter les échanges, les groupes seront formés en fonction des capacités et des intérêts des participants.

Programmation Hiver-printemps

Samedi-jeunes

1 samedi sur 2



Date: Du 22 janvier au 28 mai 2011
Heure: De 9 h 00 à 16 h 00
Lieu: 100, rue Ste-Marie, La Prairie
Coût: 90,00\$ pour la session ou 10,00 \$ par participation

Cette activité, sous la supervision de notre personnel étudiant, a pour objectifs de :

- ◆ Permettre aux jeunes de participer à des activités de groupe;
- ◆ Permettre aux jeunes d'avoir accès à un encadrement de groupe visant à faciliter leur participation et leur socialisation;
- ◆ Permettre aux jeunes de maintenir et/ou développer un réseau social.

Critères d'admission :

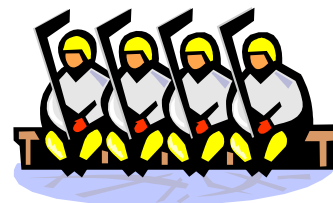
- ◆ Être âgé entre 5 et 17 ans
 - ◆ Présenter une déficience intellectuelle (légère à modérée) avec ou sans handicap physique associé
 - ◆ Fréquenter le milieu scolaire
 - ◆ Avoir un intérêt à participer aux activités de groupe
 - ◆ Ne pas nécessiter d'encadrement et de supervision constante
- ◆ *Notez que tous les participants doivent être autonomes pour leur hygiène et leur alimentation ou nécessiter un support minimal.*



Programmation Hiver-printemps

Hockey cosom

Tous les mercredis



Date: Du 26 janvier au 27 avril 2011
Heure: De 18 h 00 à 19 h 00
Lieu: École des Timoniers (3805 des Marins, Ste-Catherine)
Coût: 35,00\$ pour la session

Cette activité, sous la supervision d'un entraîneur-bénévole, a pour objectifs de :

- ◆ Permettre à nos membres de pratiquer une activité sportive au même endroit que l'ensemble de la population;
- ◆ Développer un esprit d'équipe et contribuer au maintien des habiletés sociales de nos membres;
- ◆ Permettre à nos membres de développer et /ou maintenir un réseau social;
- ◆ Permettre aux participants d'avoir accès à un encadrement de groupe visant à faciliter leur intégration et leur participation.

Critères d'admission :

- ◆ Être âgé de 18 ans et plus
 - ◆ Présenter une déficience intellectuelle (légère à modérée) sans handicap physique associé
 - ◆ Avoir un intérêt à pratiquer un sport d'équipe
 - ◆ Ne pas nécessiter d'encadrement et de supervision constante
- ◆ *Notez que tous les participants doivent être autonomes pour leur hygiène.*



Saviez-vous que:

Il existe des sacs réutilisables et écologiques adaptés pour les fauteuils roulants?



Faits de matériel appelé « Oxford w/R P.U. coated », ces sacs servent très bien comme sacs à provisions ou comme sacs à main. Les courroies en velcro peuvent s'attacher aux accoudoirs ou à l'arrière du fauteuil roulant. Le velcro sur le panneau arrière du sac permet aux gens de le plier lorsqu'il est vide. Le rabat avant se ferme également avec du velcro et un anneau permet d'ouvrir le rabat facilement.

Ces sacs sont flexibles pour les mères, les cyclistes, les personnes transportant plusieurs objets ou utilisant une marchette, puisque qu'ils peuvent être attachés aux marchettes, poussettes, sièges d'auto et bicyclettes.

Ces sacs sont fabriqués par l'entreprise Éco-Access.

Pour voir ou commander les sacs écologiques adaptés: <http://www.ecoaccess.info/fr-sacad.html>

Téléphone: 514-725-4123

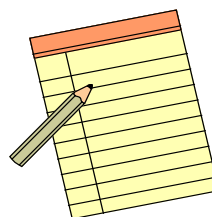


EXPRIMEZ-VOUS!

Saviez-vous que ce journal est également mis à la disposition de nos membres afin qu'ils puissent s'exprimer sur des sujets qui les préoccupent ?

Donc, si vous souhaitez nous faire parvenir un texte sur un sujet que vous trouvez intéressant ou encore si vous souhaitez nous faire réfléchir sur une réalité qui vous touche, nous vous invitons à nous faire parvenir le tout par courrier ou par courriel à: info@aphrso.org

Nous serons heureux de vous publier dans *votre journal*.





**ASSOCIATION DES PERSONNES
HANDICAPÉES
DE LA RIVE-SUD OUEST
100 RUE STE-MARIE
LA PRAIRIE (QUÉBEC) J5R 1E8**



Téléphone : 450-659-6519



Télécopie : 450-659-6510



Messagerie : info@aphrso.org

**Retrouvez-nous
sur le web:
www.aphrso.org**



Plus aucune raison de manquer un tirage!

Lotomatique est un service d'abonnement qui vous permet de participer aux loteries de votre choix sans avoir à acheter vos billets chaque semaine. Ces billets sont émis et vérifiés directement par Loto-Québec. Tout comme dans les différents points de vente de Loto-Québec, il est possible de jouer ses propres numéros ou d'opter pour des mises-éclair (numéros générés par ordinateur).

Votre participation à Lotomatique vous permet de contribuer au financement d'organismes sans but lucratif et ce, sans qu'il ne vous en coûte un sou de plus. Depuis 1978, Loto-Québec confie la vente de Lotomatique à des organismes communautaires et à des œuvres de bienfaisance.

En bref

- ◆ Type d'abonnement : individuel ou en groupe (10 membres maximum)
- ◆ Offert aux résidents du Québec seulement et aux personnes âgées de 18 ans et plus
- ◆ Produits disponibles : Lotto Max, Lotto 6/49, Québec 49, Extra et Double Jeu 49
- ◆ Durée de l'abonnement : 26 ou 52 semaines
- ◆ Paiement des lots : les chèques de paiement (10 \$ et plus) sont automatiquement envoyés aux gagnants par la poste
- ◆ Achat minimum de 20 \$ par membre pour un groupe
- ◆ Possibilité de paiement différé
- ◆ Aidez un organisme sans but lucratif accrédité!

Les avantages du service Lotomatique

- ◆ Impossible d'oublier d'acheter ses billets.
- ◆ Impossible d'égarer ses billets.
- ◆ Loto-Québec vérifie les numéros des abonnés et se charge de la gestion des abonnements.
- ◆ Si l'abonné gagne, il reçoit automatiquement son chèque par la poste.

L'abonné est invité à choisir l'organisme sans but lucratif (OSBL) à qui la commission sera versée, à partir de la liste des organismes accrédités.

Pour vous inscrire ou renouveler votre abonnement: 1-866-628-4783

www.loto-quebec.com/loteries/nav/fr/conseils-et-services/lotomatique/accueil

**SI VOUS SOUHAITEZ CONTRIBUER
AU FINANCEMENT DE L'APHRSO, MENTIONNEZ LE NUMÉRO D'ACCREDITATION SUIVANT: 600 931 0000.**

[AU NOM DE L'APHRSO, MERCI!](#)